

Bienvenue au Lycée Lavoisier !

Le Lycée Lavoisier fournit aux élèves affectés le dossier d'inscription, une fois les affectations parues, soit via les services de vie scolaire des collèges d'origine situés dans le secteur, soit sur place au moment des inscriptions pour les extérieurs.

Les inscriptions des élèves affectés au lycée Lavoisier de Méru auront lieu, quelle que soit la classe d'affectation, les :

LUNDI 30 JUIN 2014 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 h 30

MARDI 1ER JUILLET 2014 de 8h30 à 11 h 30 et de 13h30 à 16h30

Vous devrez fournir les pièces suivantes :

- o la fiche de scolarité sortie de Sconet de votre établissement d'origine
- o 6 photographies format identité
- o Prévoir chèque 10 € pour adhésion facultative à la Maison des Lycéens.
- o 1 relevé d'identité bancaire (pour le remboursement des frais de stage)
- o Photocopie du carnet de vaccinations
- o Photocopie carte d'identité de l'élève(recto verso) en cours de validité.
- o Photocopie du jugement de divorce, si besoin et copie du livret de famille.
- o Justificatif de domicile
- o EXEAT fourni par votre établissement d'origine
- o Attestation ASSR (sécurité routière), PSC1 (premier secours)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET L'AFFECTATION POURRA ETRE PROPOSEE A LA LISTE SUPPLEMENTAIRE.